

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : COMPAGNONS BATISSEURS ILE-DE-FRANCE
Adresse	<u>Adresse du Siège Social</u> : 3 rue de Paradis – 75010 PARIS <u>Local de l'Atelier de Quartier</u> : 3 Villa Ile-de-France – 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	ATELIER DE QUARTIER : CHANTIERS D'AUTO-REHABILITATION ACCOMPAGNEE ET BRICOLAGE SOLIDAIRE
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	Cadre de vie et renouvellement urbain (3.1) Logement et Habitat (312) Habitat et cadre de vie (3122)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Intervention sur tout le quartier de Bois l'Abbé. Atelier de Quartier présent à l'adresse suivante : 3 Villa Ile-de-France, 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : Entre 200 et 250 personnes. Notre action s'adresse à tous (hommes, femmes, familles) mais touche en priorité les publics fragiles du quartier du Bois l'Abbé (personnes en difficultés sociales et/ou économiques, publics précaires, isolés).</p> <p>- Origine géographique : <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge : <input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe : <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : L'association, et ses actions, s'adresse à toute personne qui est dans une dynamique d'engagement et de redéfinition de l'habitat. Cependant, la priorité est donnée aux personnes les plus en difficultés (situations de grande précarité, logement insalubre, sinistres non déclarés et/ou résolus) dans leur logement et les plus isolés socialement (personnes âgées, familles monoparentales, personnes avec des troubles psychiques, etc.).</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : 1^{er} janvier 2023 Date de fin : 31 décembre 2023 Durée : 1 an Fréquence : Atelier de Quartier ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 17h. Travail à distance de l'équipe les vendredis de 9h à 17h.</p> <p>L'équipe est régulièrement présente sur le quartier en soirée ou les week-ends, lors d'événements exceptionnels permettant la cohésion sur le territoire (organisés par l'équipe des Compagnons Bâtisseurs elle-même, ses partenaires ou bien d'autres acteurs du territoire).</p> <p>A terme, nous encourageons une auto-organisation des habitants pour une ouverture autonome de l'atelier les mercredis.</p>

<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité du cadre et des conditions de vie des habitants en valorisant leur capacité d'agir au sein de leur logement et/ou pour des projets du territoire ; - Accompagner les bénévoles et les volontaires en service civique dans l'amélioration de leurs compétences et favoriser l'insertion professionnelle de ceux-ci ; - Favoriser le lien social des habitants du quartier et insuffler la solidarité entre eux.
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général : L'association Les Compagnons Bâisseurs œuvre au côté des personnes les plus vulnérables afin qu'elles retrouvent une capacité d'agir en réhabilitant elles-mêmes leur logement.</p> <p>En 2015, un habitant du quartier de Bois l'Abbé (qui est encore l'un des bénévoles les plus actifs de l'Atelier de Quartier) a interpellé Les Compagnons Bâisseurs car il estimait que les actions de l'association seraient bénéfiques pour le territoire.</p> <p>C'est ainsi que l'association bénéficie depuis 2017 d'un Atelier de Quartier au 3 Villa Ile-de-France, à Chennevières-sur-Marne.</p> <p>A travers les principes de « Faire », « Faire avec » et « Faire ensemble », l'association poursuit plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la mise en confiance et revalorisation de soi des habitants ; -l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie des familles ; -l'acquisition de savoir-faire (techniques mais aussi dans le champ des aides aux logements) qui peuvent ensuite être retransmis à d'autres personnes par la suite. <p>L'atelier travaille régulièrement en collaboration et partenariat avec les associations et structures locales. Cela permet à l'association de bénéficier d'un véritable ancrage territorial, de développer de nouveaux projets et idées mais aussi de toucher des publics diversifiés (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.).</p> <hr/> <p>Déroulement de l'action / étapes : L'atelier de quartier mène les 4 actions phares de l'Association des Compagnons Bâisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Chantiers en Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) : les habitants du quartier de Bois l'Abbé sont accompagnés dans leurs travaux de rénovation au sein de leurs logements. Ils bénéficient de l'expertise technique et des conseils de l'équipe des Compagnons Bâisseurs. Les chantiers ont lieu dans une ou deux pièces du logement, durant maximum deux semaines et la famille n'a à charge que 10% du coût des matériaux.

Ces chantiers peuvent également aboutir à une forme d'accompagnement social, puisque l'équipe peut identifier des situations qui nécessitent une orientation (ou réorientation) vers des dispositifs ou acteurs compétents.

- Les **dépannages pédagogiques** : les habitants du quartier de Bois l'Abbé peuvent bénéficier de petites réparations (pas plus d'une demi-journée) : réparation de la fuite d'eau d'un robinet, pose d'une tringle à rideau ou étagère, etc. S'il y a besoin d'acheter du matériel (par exemple, la tringle à rideau), l'achat est à la charge du locataire. L'animateur technique peut en revanche conseiller l'habitant dans une démarche de « pédagogie à l'achat ».
- Les **animations collectives** : des animations ont lieu tous les mardis après-midi à l'atelier de quartier ou de manière délocalisée. Ces animations collectives portent sur les droits et devoirs du locataire ainsi que les connaissances techniques de l'entretien locatif. Ces animations varient selon les besoins et demandes des habitants : pose de papier peint, réparer ses prises électriques, gestion de la consommation d'eau, pose de carrelage, etc.
- L'**outilhèque** : l'Atelier de Quartier prête ses outils et son matériel aux habitants qui souhaiteraient bricoler par eux-mêmes. Les personnes qui ont bénéficiées de chantiers ARA continuent souvent les travaux en autonomie dans d'autres pièces de leur logement et viennent donc régulièrement emprunter des outils.

Dans le fonctionnement de l'Atelier, l'implication bénévole est majeure et valorisée.

Ces bénévoles participent au partage des savoirs et à la valorisation de l'association sur le territoire (beaucoup de familles nous appellent après une conversation avec un.e bénévole).

Durant l'année, 4 à 6 Comités Techniques de Suivi (CTS) ont lieu. Ceux-ci regroupent l'équipe des Compagnons Bâisseurs, les différents partenaires opérationnels et associatifs et même – s'ils le veulent – des bénévoles de l'association.

Les objectifs de ces CTS sont les suivants :

- Assurer un suivi des projets et chantiers, que ceux-ci concordent avec les orientations prises lors du Comité de Pilotage ;
- Permettre du partage d'expérience et de compétences pour un meilleur accompagnement des familles ;
- Repérer des ménages qui pourraient être bénéficiaires des actions de l'association ou de potentiels projets à monter.

Moyens mis en œuvre :**Moyens matériels :**

L'équipe des Compagnons Bâtisseurs bénéficie d'un local au 3 Villa Ile-de-France. Ce local est mis à disposition par le bailleur social I3F et l'association paie les charges courantes. Au sein de ce local se trouvent : une salle principale au sein de laquelle les animations et temps de construction peuvent avoir lieu, une outillhèque avec tout le matériel que les Compagnons Bâtisseurs peuvent fournir aux habitants, un espace de stockage, une cuisine et un bureau.

Pour travailler, l'animateur technique et l'animatrice habitat bénéficient chacun d'un ordinateur portable et d'un téléphone portable. Il y a également une imprimante dans le bureau dont ils peuvent chacun se servir.

L'animateur technique se partage un véhicule utilitaire avec l'animatrice habitat qui travaille à l'Atelier de Quartier de Fontenay-sous-Bois.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	<ul style="list-style-type: none"> - Animateur technique : 0,85% d'ETP - Animatrice Habitat : 1/3 ETP - Personnel de structure : 4% d'ETP - Responsable territoriale : 0,15% d'ETP
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	10	
Volontaires en service civique	Mi-temps d'un service civique	Durant 6 à 8 mois, un volontaire en service civique vient 2 jours (7h par jour) dans la semaine
Personnel mis à disposition « gratuite »		

	<p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la (ré)appropriation du logement, lutter contre l'isolement et le repli de soi ; - Encourager les dynamiques d'échanges et de partage de savoirs entre les habitants d'un quartier, valoriser la solidarité ; - Favoriser le dialogue entre les différents acteurs d'un territoire (bailleurs, Ville, équipe de médiateurs, associations, Amicales de locataires, ...) - Accueillir et accompagner des jeunes dans leur parcours d'orientation et de découverte du monde associatif.
	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un habitant du Quartier du Bois l'Abbé, qui a contacté l'association des Compagnons Bâisseurs en 2015 pour que celle-ci intervienne sur le territoire ; - La Fondation Abbé Pierre ; - La Ville de Chennevières-sur-Marne (élus, techniciens) ; - Les bailleurs sociaux (I3F et Paris Habitat). Paris Habitat a d'ailleurs souhaité que l'action des Compagnons Bâisseurs s'étendent sur le territoire du Bois l'Abbé côté Champigny.
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : Mme PICHOT Julie Fonction : Animatrice Habitat Téléphone : 06 41 59 42 23 Mail : j.pichot@compagnonsbatisseurs.eu</p> <p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Julie PICHOT, Animatrice Habitat, j.pichot@compagnonsbatisseurs.eu. - Zelmar GULARTE, Animateur Technique, z.guarte@compagnonsbatisseurs.eu. <p>Partenaires :</p> <p>- Services communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre municipal la Colline (Politique de la Ville, Développement économique, Emploi et Centre social) - PRIJ <p>- Partenaires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bailleurs sociaux (Paris Habitat, I3F) - Conseil départemental du Val-de-Marne - Amicales de locataires - CAF 94 - Fondations privées d'entreprises (Véolia) - Etat - La Ville de Chennevières - L'EPT Grand Paris Sud Est Avenir

	<ul style="list-style-type: none"> - L'ANCT <p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT – BOP 147 - Conseil départemental du Val-de-Marne - CAF du Val-de-Marne - EPT Grand Paris Sud Est Avenir - Ville de Chennevières-sur-Marne - Bailleurs sociaux
<p align="center">Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'appropriation et le maintien dans le logement ; - Réaliser soi-même des travaux pour se sentir mieux chez soi ; - Valoriser l'entraide et le pouvoir d'agir ; - Aménager le logement pour prendre en compte la place et les espaces de chacun dans la famille ; - Améliorer les relations avec le bailleur grâce aux travaux d'entretien ; - Acquérir les savoirs techniques ; - Informer sur le cadre administratif lié au logement (droits et devoirs des locataires...) ; - Informer sur les risques domestiques pour améliorer la sécurité dans mon logement ; - Lutter contre l'isolement ; - Intégrer le groupe d'entraide de l'Atelier de Quartier pour aider les autres sur leur chantier ; - Impliquer dans les projets et les actualités du territoire. <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INDICATEUR n°1 : La réalisation effective des actions - INDICATEUR n°2 : La participation des familles aux actions - INDICATEUR n°3 : L'impact sur le lien social
<p align="center">Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel = 64 322 € - Achat de prestations de services = 6 683 € (Volontaire en service civique, etc.) - Achats matières et fournitures = 6 300 € (achats matériaux, outillage) <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Pour le ménage, l'accompagnement social, les animations collectives et les prêts d'outils sont gratuits.</p> <p>Pour les chantiers ARA, 90% du coût des matériaux sont pris en charge par le budget de l'association, la famille n'a que lui laissant 10% à % du coût des matériaux à charge.</p>

Pour les dépannages pédagogiques, l'accompagnement est gratuit mais, s'il en faut pour le dépannage, le ménage paie et achète en autonomie les pièces à changer pour effectuer la réparation. L'animateur technique peut également accompagner le ménage sur une pédagogie de l'achat.

Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :

Dans le cadre d'un chantier ARA, le ménage a à sa charge 10 % du montant du devis (maximum 80 euros car l'association a pour limite 800 euros de budget pour l'achat des matériaux d'un chantier).

Dans le cadre d'un dépannage pédagogique, le ménage a seulement à sa charge la pièce à changer, la main d'œuvre est gratuite pour l'habitant.

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Il s'agit d'un prorata des moyens humains affectés à l'action au regard des moyens humains globaux employés par l'association.

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? *(Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)*

Les contributions volontaires sont les suivantes :

- l'association repose grandement sur l'implication des bénévoles et celle-ci est grandement appréciée. Ceux-ci participent aux chantiers, soutiennent l'animateur technique lors de sa participation à des événements du territoire et parlent de l'association auprès de leurs connaissances sur le territoire. L'implication des familles durant les chantiers dans leur logement est ici comptée comme du bénévolat également même si c'est une condition impérative à l'intervention de l'association, puisque nous ne sommes pas des prestataires.

- le local mis à disposition par I3F (environ 800 euros par mois).

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

Aucune.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :

Plusieurs éléments expliquent les différences budgétaires d'une année à l'autre :

- entre 2022 et 2023, l'association connaît une augmentation de ses charges du personnel due à l'inflation et l'augmentation du

	<p>point d'indice.</p> <ul style="list-style-type: none">- le financement Paris Habitat est réduit car il a historiquement porté le développement de l'atelier de quartier de Chennevières (6 ans) alors que les interventions sur son parc été moins importantes que celles déployées sur I3F. Nous réussissons tout de même à maintenir un niveau d'intervention sur le territoire assez proche des années précédentes.- nous cherchons pour 2023 et pour les années suivantes des financements complémentaires, notamment via la région IDF. <p>Toute autre baisse des financements serait très dommageable pour l'atelier alors que l'équilibre de travail a réussi à être maintenu pour 2023.</p>
--	---

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :